

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ISIDORE

---

.....

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Lors de la séance ordinaire du 4 avril 2011, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

**Règlement no 223-2011 portant sur les usages permis dans la zone publique PU-1 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010 et 221-2011)**

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation relative à ce règlement, le **lundi, 6 juin 2011, à 20h00**, à la salle du conseil située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

Ce projet de règlement vise à agrandir la zone publique PU-1 à même la zone mixte M-2 et à modifier la grille des usages et des normes afin de permettre des activités reliées à la Maison des Jeunes dans la zone PU-1.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

**DONNÉ À Saint-Isidore, ce deuxième (2<sup>e</sup>) jour de mai deux mille onze (2011).**

Louise Trachy,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le deuxième (2<sup>e</sup>) jour de mai 2011, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil municipal, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2 mai deux mille onze (2011).

Louise Trachy,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière